

*Équité en matière d'emploi*

**M. Holtmann:** C'est justement notre gouvernement qui a commandé des études sur cette question-là.

**M. Cassidy:** Qu'avez-vous accompli?

**M. Holtmann:** C'est notre parti qui a commandé le rapport intitulé *Égalité pour tous*. C'était un document de travail, pas nécessairement un énoncé politique.

**M. Cassidy:** Qu'avez-vous fait? Presque 18 mois se sont écoulés.

**M. Holtmann:** Monsieur le Président, il semble que le député d'Ottawa-Centre ne puisse s'empêcher de parler. Il fait fonctionner ses mâchoires, et on se demande si c'est pour masquer de la gomme.

**M. Cassidy:** Pourquoi n'avez-vous pas présenté une mesure d'initiative parlementaire?

**M. le vice-président:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Taylor:** Vous avez déjà fait votre discours.

**Des voix:** A l'ordre!

**M. Holtmann:** En réalité, nous sommes allés plus loin que nous ne l'avions espéré. Ce n'est sûrement pas une mesure parfaite, nous le reconnaissons volontiers.

**M. Cassidy:** Vous aviez promis davantage. Vous avez promis mais vous n'avez pas tenu.

**M. Holtmann:** Eh bien . . .

**M. Thacker:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet de la conduite inadmissible du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy). Je voudrais écouter mon collègue, le député de Selkirk-Interlake (M. Holtmann), mais le député d'Ottawa-Centre m'en empêche par ses interruptions inutiles. Je pense que la présidence se doit de faire cesser ce manège ou de désigner le député par son nom.

**Des voix:** Bravo!

**M. le vice-président:** La présidence n'estime pas qu'il s'agisse d'un rappel au règlement.

**M. Holtmann:** Monsieur le Président, je ne vais pas m'apitoyer sur cette question. Je suis sûr que le député d'Ottawa-Centre est tellement outré qu'il ne peut rester en place et qu'il va probablement redemander la parole, ce qui envenimera le débat. Le député a pourtant eu l'occasion de s'exprimer.

J'aimerais dire que le gouvernement peut être fier d'avoir présenté cette mesure qui est un progrès. Certains estiment que c'est insuffisant. Nous allons voir que ce projet de loi a des répercussions en matière d'équité puisqu'il permet d'employer des gens qui n'ont pas autant de chances que les autres Canadiens. C'est quelque chose à quoi il faut réfléchir sérieusement, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Je souhaiterais que les députés du Nouveau parti démocratique formulent des idées valables et satisfaisantes au lieu de ces discours . . .

**M. Cassidy:** Où en est votre projet de loi sur les droits politiques?

**M. Holtmann:** . . . truffés de promesses et de promesses non tenues.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots sur ce projet de loi C-62. La motion du député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) appelle un chat un chat. Elle a été présentée pour souligner la faiblesse du projet de loi C-62, et il ne serait donc pas grave que cette motion soit défaite, si le gouvernement consentait à l'adoption de toutes les autres motions. Dans ce cas, la défaite de cette motion-ci n'aurait strictement aucune importance.

Le député qui vient de se rasseoir a dit que le gouvernement avait beaucoup fait. Il a parlé du livre présenté par la précédente administration et qui a paru sous l'actuel gouvernement. Dieu sait si la précédente administration n'avait pas fait grand-chose en matière d'égalité de chance.

Mais entendons-nous bien, le principe de l'égalité n'est pas au cœur des principes du parti qui nous gouverne. Ce parti ne considère pas que la notion d'égalité relève de sa responsabilité en tant que gouvernement. Il l'a montré dans pratiquement tous les domaines où il a légiféré. C'est un mot que les membres de ce parti aiment bien utiliser, mais qui ne cadre pas avec leurs principes, et qu'ils utilisent donc dans le vide à toute occasion. Ils ont suggéré qu'il fallait imposer également tout le monde, en faisant l'inverse. Ils ont dit qu'il fallait que tout le monde ait les mêmes possibilités de formation, mais ils ont réduit les crédits qu'ils accordent aux collègues et aux institutions de formation. Ils ont dit qu'il fallait donner des chances égales et accorder une aide aux petites entreprises, mais qu'ont-ils fait à cet égard? Au lieu de cela, ils ont apporté leur aide à la grande entreprise pour la sauvegarder. Ils ont dit qu'ils voulaient donner des chances égales aux fonctionnaires, pourtant, ceux-ci aussi ont été victimes de restrictions, aussi bien de traitements que de débouchés. Les députés gouvernementaux ont dit qu'ils donneraient des chances égales aux agriculteurs. En fait, les agriculteurs ont de moins en moins de possibilités de s'en tirer et de survivre sur cette terre.

Ce que je veux dire, c'est que si cette motion est rejetée et qu'elle est rejetée pour permettre l'adoption de 59 autres motions, nous serons heureux de voter contre. Malheureusement, il est vraisemblable que ce n'est pas seulement cette motion, mais toutes les autres qui vont être rejetées. La motion que nous étudions aurait pour effet de décrire ce projet de loi tel qu'il est. C'est un projet de loi impuissant à réaliser quelque forme d'équité que ce soit. Si les députés gouvernementaux souhaitent donc rejeter cette motion et adopter toutes les autres, nous nous joindrons à eux. Sinon, ayons au moins l'honnêteté d'adopter celle-ci afin de présenter ce projet de loi sous son jour véritable. La motion parle d'encourager l'égalité. Le projet de loi ne fait rien pour concrétiser cette égalité.